

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 24 JANVIER 2020

Présents : Monsieur Laurent Deville, Président

Monsieur Pollo Bodem, Madame Claire Angelsberg ; Messieurs Paul Greis, Joseph Schoellen Tom Jungen, Yves Marchi, Serge Gaspar, Marcel Thommes, André Weidenhaupt, Fernand Wies, Marc Vanolst, Romain Mertzig, François Benoy (à partir du point 7), membres.

Monsieur Gilles Didier, membre avec voix consultative.

Absents : Madame Simone Beissel, Messieurs Gusty Graas, Charles Pauly, Maurice Bauer, membres excusés

Séance publique

1. Approbation du bilan et du compte des profits et pertes 2017

Le comité arrête le bilan et le compte des profits et pertes 2017 suivant la prise de position du bureau par rapport au rapport de vérification du 13 novembre 2019 de la Direction du Contrôle de la Comptabilité des Communes du Ministère de l'Intérieur, assisté par un fonctionnaire du Ministère des Finances.

2. Augmentation de la capacité de production

Suite aux diverses demandes progressives d'augmentation de leur capacité réservée de nos membres auprès du SEBES le comité décide d'augmenter la capacité de production du SEBES à 115.000 m³/jour.

3. Augmentation de la capacité de réserve de nos membres

Suite au courrier du SIDERE en date du 12 décembre 2019, le comité approuve la demande d'une augmentation de la capacité réservée de 10.850m³/jour à 11.000m³/jour pour le SIDERE à partir du 01.01.2020.

De même suite à la délibération du SEC en date du 12 novembre 2019, le comité approuve les demandes d'augmentation de la capacité réservée de 800 m³/jour à 1.100 m³/jour pour la commune de Bissen, ainsi qu'une augmentation de la capacité réservée de 6.200m³/jour à 6.400m³/jour pour la commune de Hesperange, à partir du 1ier janvier 2020. Le comité a pris note de la demande de la commune de Contern qui a été reportée sur l'ordre du jour de la prochaine réunion après réception de la demande du SEC.

4. Nouveau raccordement de la Ville de Luxembourg à partir du Kirchberg

a) Approbation et signature de la convention

Ce point a été reporté sur l'ordre du jour de la prochaine réunion sachant que la convention n'a pas encore été contresignée par la partie adverse.

b) Approbation des plans et devis ainsi que du projet de détail du tracé et du rôle cadastral des parcelles et des propriétaires concernés

Dans le cadre des efforts de protection des eaux du lac de la Haute-Sûre, le SEBES est représenté par sa direction au sein du comité de la coopération agricole « LAKU » composé d'agriculteurs, de représentants du Parc Naturel de la Haute-Sûre et du SEBES.

Chaque année un programme de mesures est financé par le SEBES avec le soutien du Ministre ayant la Gestion de l'eau dans attributions et du Ministre ayant l'agriculture dans ses attributions par le biais du fonds pour la gestion de l'eau ainsi que les fonds subsidiaires du Ministère de l'Agriculture.

Après délibération, le comité approuve le programme de mesure pour l'année 2020 à l'unanimité des voix.

5. Approbation de la convention avec les CFL

Le comité approuve la convention de financement n°2205 ainsi que l'autorisation domaniale n°AD0051 concernant le déplacement d'une conduite d'eau aérienne du SEBES à Beggen avec la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois

6. Approbation du dépôt d'une convention de constitution de servitude avec le SIDERO

Notre comité approuve le dépôt d'une convention de constitution de servitude avec le SIDERO n°1831/2019 proposé par le notaire Hames de Mersch.

7. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction – Suivi

Le comité est informé de l'avancement des travaux pour la nouvelle station de traitement du SEBES conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction par la direction.

8. Divers : Budget rectifié 2019 et budget 2020 – fixation du nombre des emplois des différentes fonctions dans les diverses carrières

Après délibération et conformément à la loi modifiée sur les syndicats des communes du 23 février 2001, de même que la circulaire ministérielle n°3723 du 19 août 2019, le comité approuve, par votes successifs, le budget rectifié pour 2019 et le budget pour l'année 2020 avec 22 voix.

9. Divers : fuite à Nospelt en date du 3 janvier 2020

10. Personnel : Transformation de six postes du statut de salariés au statut d'employés communaux

Le comité approuve la proposition de notre bureau de créer un poste provisoire de salarié à tâche intellectuelle au 1^{er} septembre 2019 en attendant que le candidat, engagé comme salarié à tâche intellectuelle au service bureau d'études-groupe de traitement A2 réussisse à l'examen d'admissibilité demandé pour occuper le poste créé à la séance du 25 janvier 2019 comme fonctionnaire.

11. Personnel : nomination de chargé technique, groupe de traitement B1

La prochaine réunion du comité est fixée au vendredi, le 24 janvier 2020 à 14h30 heures au siège du SEBES à Esch-sur-Sûre.

Séance huis clos

12. Affaires du personnel